



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Internet

Question écrite n° 43093

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur l'internet, prospective 2013. Aujourd'hui, plus de 2,5 milliards d'êtres humains sont connectés à internet. Demain, il nous reliera également à des dizaines de milliards d'objets, de capteurs, de robots, qui dialogueront entre eux et prendront progressivement en charge des pans entiers de la gestion de notre vie quotidienne. Cette évolution influencera l'ensemble de notre économie, offrant de réelles opportunités de croissance mais obligeant des secteurs entiers à s'adapter. L'internet des objets et la constitution de nouvelles plateformes de dialogue avec les acteurs américains devraient offrir des opportunités à l'industrie européenne si elle sait s'en saisir. Dans sa note d'analyse de juin 2013, le Commissariat général à la stratégie et à la prospective propose de « traduire sur internet les principes généraux du droit : si internet a pu bénéficier d'exemptions, sa diffusion massive et l'imbrication de plus en plus forte des mondes matériel et immatériel l'imposent désormais ». Aussi, souhaite-t-elle connaître quelles sont les intentions du Gouvernement suite à cette proposition.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43093

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 novembre 2013](#), page 11983

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)